



Office Polynésien de l'Habitat

www.oph.pf

Tél. 40.46.36.36

dg@oph.pf

F6701 • Indice 10 : 02/03/2026



FORMULAIRE DEMANDE D'AIDE AU LOGEMENT

Arrêté n° 184 CM du 03 février 2012 modifié portant dispositions d'application de la délibération
N°99-217 APF du 2 décembre 1999 modifiée, relative à l'habitat social en Polynésie française

RÉCEPTION DU PUBLIC : Agences : Papeete, Pirae, Taravao – Lundi au jeudi : 07h30-15h30 – Vendredi : 07h30-14h30

CADRE RÉSERVÉ À L'OPH

Numéro de la demande : D

Date de dépôt : / /

Date d'enregistrement : / /

Date de renouvellement : / /

1 • HABITAT GROUPÉ

- ☐ S1 : LOCATION SIMPLE
- ☐ S2 : LOCATION VENTE
- ☐ S3 : ACCESSION DIRECT
À LA PROPRIÉTÉ
- ☐ HANDICAPÉ (PMR)
- ☐ *OPTION «INTERMÉDIAIRE»
- ☐ PARCELLE VIABILISÉE

2 • HABITAT DISPERSÉ

☐ F2 ☐ F3 ☐ F4 ☐ F5

- ☐ SINISTRÉ
- ☐ HANDICAPÉ (PMR)

STATUT DE LA TERRE

- ☐ DIVISÉ
- ☐ INDIVISÉ

3 • AAHI

CADRE RÉSERVÉ À L'OPH
MONTANT F CFP HT DU DEVIS

☐ IDV / HIDV NORMAL :
800 000

☐ PMR/SINISTRÉ :
2 000 000

☐ COMPLÉMENT

MONTANT

Île Commune de la construction ou du logement à améliorer

Île Commune du port de débarquement

1. Identification des demandeurs



DEMANDEUR

Nom et Prénom : M - Mme

Date et lieu de naissance à DN Régime

CODEMANDEUR

Nom et Prénom : M - Mme

Date et lieu de naissance à DN Régime

SITUATION DE FAMILLE

☐ Concubinage / En couple ☐ Pacsé(e) ☐ Veuf(ve) ☐ Séparé(e) ☐ Célibataire ☐ Divorcé(e)

☐ Marié(e) • Date / / à

Adresse de résidence actuelle Durée

Commune de résidence actuelle

Adresse Email @

Boîte postale 987 Commune

Coordonnées téléphoniques Portable Dom Bur

REMPLIR CE FORMULAIRE EN SUIVANT LES INFORMATIONS DE LA NOTE EXPLICATIVE F 6705



2. Situation professionnelle

DEMANDEUR

Profession Type de contrat
 Nom de votre employeur Date d'entrée / /

CODEMANDEUR

Profession Type de contrat
 Nom de votre employeur Date d'entrée / /

3. Composition familiale

Toutes les personnes amenées à occuper le logement autres que les demandeurs

*PC personne à charge

NOM ET PRÉNOM	SITUATION PRO -SCOLAIRE	NAISSANCE DATE	LIEU	LIEN DE PARENTÉ	DN	PC * O/N
1.		/ /				
2.		/ /				
3.		/ /				
4.		/ /				
5.		/ /				
6.		/ /				
7.		/ /				
8.		/ /				
9.		/ /				
10.		/ /				

4. Informations complémentaires

STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT ACTUEL

- ☐ PROPRIÉTAIRE
☐ SANS DROIT
☐ CENTRE D'ACCUEIL
☐ FAMILIAL

SI LOCATAIRE

Montant du loyer
 Nombre d'occupant du logement
 Type du logement
 Si hébergé(e)

MOTIF DE LA DEMANDE*

Plusieurs motifs de la demande peuvent être cochés

☐ EXPULSION	☐ HABITANT D'UNE RHI
☐ DÉCOHABITATION	☐ DIVORCE / SÉPARATION
☐ CHANGEMENT DU LIEU DE TRAVAIL	☐ DIMINUTION DES REVENUS
☐ PROBLÈMES DE SANTÉ	☐ LOYER ACTUEL TROP CHER
☐ HANDICAPÉ (PMR)	☐ SCOLARITÉ DES ENFANTS
☐ HABITAT PRÉCAIRE OU TEMPORAIRE	☐ PROMISCUITÉ
☐ HABITAT DANGEREUX	☐ SDF OU CENTRE D'HÉBERGEMENT
☐ LIBÉRATION D'UN LOGEMENT DU PARC SOCIAL OPH (PARCOURS RÉSIDENTIEL)	☐ RÉNOVATION - FINITION
☐ AGRANDISSEMENT DU LOGEMENT CONSÉCUTIF À UNE AUGMENTATION DE LA TAILLE DU MÉNAGE	☐ RÉALISATION DE TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ ET D'ADAPTATION DU LOGEMENT AUX PERSONNES HANDICAPÉES PHYSIQUES OU AUX PERSONNES ÂGÉES À MOBILITÉ RÉDUIT



5. Ressources

* différence entre cumul des revenus et total des charges

PÉRIODE DES 03 DERNIERS MOIS	REVENUS DEMANDEUR	REVENUS CO- DEMANDEUR	REVENUS DES AUTRES MEMEBRES DU MÉNAGE	CUMUL REVENUS	PENSION ALIMENTAIRE DÉDUCTIBLE	PRÊT TERRAIN	TOTAL DES CHARGES	TOTAL GÉNÉRAL NET*
TOTAL GENERAL								
MOYENNES								

6. Liste des pièces obligatoires à fournir

PIÈCES COMMUNES À TOUS LES DOSSIERS

- ☐ Une pièce d'identité du **demandeur** et le cas échéant du **codemandeur**.
- ☐ Une copie de la carte d'assuré social, délivrée par la caisse de prévoyance de la Polynésie française (CPS) ou ENIM du **demandeur** et de **toutes les personnes composant le ménage**, en cours de validité.
- ☐ Un relevé d'information (CPS, Trésor public, ENIM, autres) **justifiant des revenus par toutes les personnes majeures** ou à défaut les justificatifs des revenus du ménage sur la période des **3 mois** précédant la date d'enregistrement de la demande.
- ☐ Un état hypothécaire des transcriptions (RH) au nom du **demandeur** et du **codemandeur** le cas échéant délivré par la recette – conservation des hypothèques (**immeuble TE FENUA rue Dumont d'Urville**) moins de **1 an** avant la date d'enregistrement de la demande.
- ☐ Et le cas échéant, le justificatif de la pension alimentaire versée par les personnes composant le ménage.
- ☐ Remplir et joindre l'**annexe 1**, plan du domicile actuel du demandeur (F6773).

HABITAT DISPERSÉ (FARE OPH)

- ☐ Le **permis de construire délivré** moins de trois mois à la date d'enregistrement de la demande.
- ☐ Le cas échéant un **justificatif du montant de la mensualité** de remboursement d'emprunt ayant financé le prix d'acquisition du terrain destiné à recevoir le logement.
- ☐ Le cas échéant, un **bail de location**, modèle fourni par OPH (F0574).
- ☐ La **photo** du panneau d'affichage doit être visible, lisible de l'extérieur du terrain et doit mentionner le nom du déclarant, le numéro de la déclaration et la nature des travaux réalisés.
- ☐ Une attestation d'affichage à la mairie de la construction.

AIDE À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT INDIVIDUEL (AAHI)

- ☐ La **liste des matériaux** choisis sur le catalogue de l'OPH (F6702)
- ☐ Une **déclaration sur l'honneur** du demandeur que le logement à améliorer est sa propriété et constitue sa résidence principale (F6703)

L'OFFICE POLYNÉSIEEN DE L'HABITAT SE RÉSERVE LE DROIT DE DEMANDER TOUT DOCUMENT UTILE À LA VÉRIFICATION DES ÉLÉMENTS DU DOSSIER.
(ART 27 DE L'ATE 184 C/M DU 03 FÉVRIER 2012)

REPLIR CE FORMULAIRE EN SUIVANT LES INFORMATIONS DE LA NOTE EXPLICATIVE F 6705



*AUTRES PIÈCES

JUSTIFICATIFS UTILES DEMANDÉS PAR L'OPH POUR VÉRIFIER CERTAINS ÉLÉMENTS DU DOSSIER :

- ☐ Livret de famille si le demandeur est marié.
- ☐ Certificat médical prescrivant l'adaptation du logement pour la personne déclarée handicapée moteur (PMR)
- ☐ Certificat de scolarité pour les enfants majeurs
- ☐

AVERTISSEMENT

Le demandeur est averti que les aides aux logements sont accordées sur la base de critère de revenus et de la composition du ménage et qu'en cas de non-respect de tout ou partie des obligations mises à sa charge en contrepartie de l'aide accordée, la décision d'attribution pourra lui être retirée et le remboursement de l'aide réclamé, indépendamment des sanctions pénales en cas de fausses déclarations.

La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration. Conformément aux articles L 441-1 et L 441-6 du code pénal : « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. »

« Est puni des mêmes peines le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir, de faire obtenir ou de tenter de faire obtenir d'une personne publique, d'un organisme de protection sociale ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu. »

En déposant votre demande, vous attestez l'exactitude des informations mentionnées ci-dessus et vous vous engagez à signaler tout changement de situation pouvant modifier les renseignements fournis. L'OPH vérifie l'exactitude des déclarations à l'occasion d'une enquête socio-économique aux fins de confirmer l'adéquation de la demande aux besoins du ménage demandeur. A cet effet, le demandeur a l'obligation de fournir à l'OPH tous les justificatifs utiles.

Ce dispositif a été agréé par la CNIL le 06/06/2008 sous le numéro 1298845.

Les informations figurant sur cet imprimé feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à l'article 27 de la Loi n° 78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder à tout moment aux informations vous concernant auprès de l'organisme que vous avez contacté, afin d'en faire modifier le contenu si votre situation venait à changer. Les destinataires de ces informations seront les organismes du logement social chargés de l'attribution des logements. **S'agissant des aides financières, les informations contenues dans votre demande seront transmises aux entités administratives chargées de l'engagement budgétaire.**

Votre dossier de demande a une durée de validité de cinq ans et doit faire l'objet d'un renouvellement au bout de ces cinq ans (arts 29 arrêté 184 CM du 3 février 2012). A défaut de renouvellement dans le délai imparti, votre demande sera radiée d'office du fichier d'enregistrement (art 30 arrêté 184 CM du 3 février 2012).

- ☐ J'accepte de recevoir de façon électronique les documents transmis pendant toute la durée de traitement de mon dossier de demande. J'ai pris note que, dans ce cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

À écrire de la main du demandeur ou du codemandeur le cas échéant.
(Je certifie sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration et des documents joints)

.....
.....
.....

LE DEMANDEUR

LE CODEMANDEUR

Date

/ /

à